



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 106049

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les recommandations émises par la Cour des comptes dans son rapport de septembre 2006 sur la sécurité sociale concernant la réforme du financement des établissements de santé. Le rapport préconise d'explicitier les règles tarifaires et leurs méthodes de calcul de manière à rendre plus lisibles pour les acteurs les choix qui y sont faits. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106049

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10272